

AREQ Hull-Aylmer
Informations : 2020-2021
Message 2

- 1- **Dîner de Noël** : dîner virtuel du 8 décembre 2020; voir l'invitation en pièce jointe.

- 2- **Réponse à l'invitation** : avant le 1^{er} décembre, vous me dites, en réponse au présent courriel, votre désir d'y prendre part et quel appareil vous utiliserez : ordinateur, portable, Ipad, tablette Android, Iphone...

- 3- **Fonctionnement** : Avec grand plaisir, je vous communiquerai le document du branchement lié à votre appareil ainsi que le lien et le mot de passe que vous devrez utiliser pour vous joindre à la rencontre.

- 4- **Votre invitée, invité**: selon les règlements ou ce avec quoi vous vous sentez à l'aise, vous pouvez inviter une personne du secteur qui serait intéressée à se joindre à nous, mais qui n'a pas le système qui lui permettrait de le faire.

5. **Dons pour les maisons d'hébergement** : le 14 décembre est la date limite pour la réception de votre don à l'adresse d'Huguette Lafortune mentionnée au message 1.

J'espère vous voir, ne serait-ce qu'à l'écran - pandémie oblige! Il faut, comme on l'a beaucoup entendu, être créatif! Nous avons tous et toutes su l'être tout au long de notre vie et nous le prouverons encore une fois ce 8 décembre 2020.

Joyeux Noël et Bonne Année à vous tous!



Nicole Tremblay, présidente